

DÉCISION

D202505

**Délégation du conseil au maire.
Avenant n°2 Lot 6 Peintures
Création et aménagement d'un passage couvert enterré avec édicule d'accès au parking de
la gare sur la Commune de Grand Aigueblanche**

Le Maire de la Commune de Grand-Aigueblanche,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 2122-22,
VU la délibération en date du 25/05/2020 par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation,
de prendre certaines décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé,
Vu la décision du Maire n°202413 du 19 août 2024 attribuant le marché,
Considérant qu'il y a lieu de créer un habillage en plaques de plâtre, de la jonction entre les
éléments préfabriqués du tunnel et le corps principal de l'édicule, et d'intégrer une trappe d'accès
dans le faux plafond,

DÉCIDE

Article 1 : de conclure un avenant intégrant ses travaux supplémentaires au lot 6 Peintures du
marché de création et aménagement d'un passage couvert enterré avec édicule d'accès au parking
de la gare sur la Commune de Grand Aigueblanche pour un montant de 2 255 € HT, soit 4.90 % du
montant du marché initial.

Article 2 : Le Maire est chargé de notifier et de signer l'avenant.



Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales de la commune
de Grand Aigueblanche et un extrait en sera affiché selon les modalités en vigueur.

Article 4 : Ampliation de la présente décision :
- à Monsieur le Sous-préfet d'Albertville.

*Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut
faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de GRENOBLE dans un délai de deux
mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.*

Fait à Grand-Aigueblanche, le 3 février 2025.

Le Maire,



André POINTET

Commune de GRAND AIGUEBLANCHE

Création et Aménagement d'un passage Couvert Enterré- Avenant

PROCEDURE ADAPTEE

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

OBJET DU MARCHÉ

Création et aménagement d'un passage couvert enterré avec édicule d'accès au parking de la gare pour la commune de GRAND AIGUEBLANCHE

MAITRE D'OUVRAGE

COMMUNE DE GRAND AIGUEBLANCHE
250 GRANDE RUE
73260 GRAND AIGUEBLANCHE

LOT N°06 PEINTURE

AVENANT 2

Entre

Commune de Grand Aigueblanche
250, Grande Rue
73260 GRAND AIGUEBLANCHE

d'une part,

Et

L'entreprise :

LAISSUS André
89 Allée des Peupliers
ZAC de la petite Pairie
73 260 GRAND AIGUEBLANCHE

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

La Commune, par marché notifié le **20/08/2024**, a confié à l'entreprise LAISSUS A, les travaux du lot n° 06 relatif aux travaux de peinture de l'opération de Construction et l'aménagement d'un passage couvert enterré avec édicule d'accès au parking de la gare pour la GRAND AIGUEBLANCHE.

ARTICLE 1 : OBJET DE L'AVENANT

Le présent avenant est motivé par :

- La création d'habillage en plaque de plâtre, de la jonction entre les éléments préfabrique du Tunnel et le corps principale de l'édicule béton, et l'intégration d'une trappe d'accès dans le faux plafond à la demande de l'électricien soit une plus-value totale pour un montant de **2 255 € HT**.
- les délais supplémentaires pour la réalisation du chantier : **SANS OBJET**

ARTICLE 2 : RAPPEL DU MARCHE INITIAL

- Durée globale d'exécution du marché : suivant planning d'exécution du marché
- Montant initial du marché : 45 999.98 € HT

ARTICLE 3 : NOUVELLE ECONOMIE DU MARCHE

	€ H.T.	TVA 20,00%	€ T.T.C.
Marché initial	45 999.98	9 200.00	55 199.98
Avenant n°1	2 255.00	451.00	2 706.00
Nouveau montant du marché	48 254.98	9 651.00	57 905.98

La plus-value globale s'élève à **2 255 € HT** soit **4.90 %** du montant initial du marché.

Les modifications au DPGF sont détaillées dans le document en annexe.

ARTICLE 4 : PROLONGATIONS

La durée du marché est inchangée

ARTICLE 5 : AUTRES DISPOSITIONS

Toutes les clauses du marché non modifiées par le présent avenant demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans le présent avenant, lesquelles prévalent en cas de contestation.

Fait à GRAND AIGUEBLANCHE, le 03/02/2025

Monsieur le Maire,

L'Entreprise

Lu et Accepté,

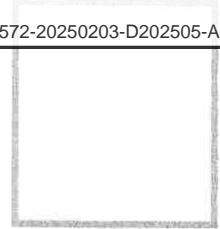
Lu et Accepté,





andré

L A I S S U S



PLATRERIE - PEINTURE - REVETEMENTS SOLS ET MURS - RAVALEMENT FACADE - ISOLATION

89 Allée des Peupliers
ZAC de la Petite Prairie
73 260 GRAND AIGUEBLANCHE
Tel 06 21 63 77 77
Email : richardlaissus@aol.com



Commune Grand-Aigueblanche
250, Grande Rue
BP 4
73 260 GRAND AIGUEBLANCHE



Devis n° 24-01

Aigueblanche le 03 Décembre 2024

Affaire : Création et aménagement d'un passage couvert enterré avec édicule d'accès au parking de la gare

Lot N°06 PEINTURES

RDC entrée du tunnel coté ascenseur

création d'une joue pour fermer le plafond forfait 350.00 €

Entrée du tunnel coté intérieur

Création d'un jambage autour de l'ouverture du passage souterrain intérieur Forfait 980.00 €

Fourniture et pose joints de dilatation aluminium 5 ml à 115 € 575.00 €

TOTAL H.T. 1 905.00 €

TVA 20 % 381.00 €

TOTAL T.T.C. 1 905.00 €

N.B. : Validité du présent devis : **1 mois.**

J'espère que ma proposition retiendra votre attention et vous remercie de me retourner un exemplaire dûment signé.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

LE CLIENT

(Bon pour accord)

